

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Lundi 17 Janvier 2022*

**Présent** : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO, M. BARRERA

### SECTEUR COUPE

#### COUPE ULYSSE FABRE

Le Match N° **24396808 CAUMONT / CAVAILLON** du 30/01

Le Match N° **24296812 COURTHEZON / CHEVAL BLANC** du 30/01

#### COUPE ROUMAGOUX

Le Match N° **242965 54 GOULT ROUSSILLON /LES VIGNERES** du 30/01

Ces rencontres sont remises pour faire place aux rencontres de championnat non jouées. Elles devront se jouer en semaine avant le 14 février (Date du prochain tirage).

**PAYS D'APT 1** mis hors compétition : Le Match N° **24296556 MIRABEL / PAYS D'APT 1** est supprimé. MIRABEL est qualifié pour les ¼ de Finale.

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D1

Le match N° **23815821 : VISAN / COURTHEZON** non joué le 16/01 devra se jouer le 30/01 à 15H00.

#### D2

Le match N° **23816738 : CAVAILLON / CAUMONT** non joué le 16/01 devra se jouer le 30/01 à 15H00.

Le match N° **23816567 : BOLLENE RC / VENTOUX SUD** du 23/01 se jouera au stade BACCONNIER à 15h00.

#### D3

Le match N° 23817879 : LES VIGNERES / CAUMONT non joué le 16/01 devra se jouer le 30/01 à 15H00.

Le match N° 24019144 : CABANNES FC / BOULBON non joué le 16/01 devra se jouer le 30/01 à 15H00.

Le match N° 23817889 : TARASCON SC / AUREILLE du 23/01 se jouera au Stade René CASSIN

Le match N° 23817301 : VISAN / CAMARET du 30/01 se jouera à 13H00

Le match N° 24019130 : CAVAILLON / ST ETIENNE DU GRES du 30/01 se jouera à 13H00

## D4

L'équipe **PAYS D'APT 1** (Poule F) pénalisé de Mise Hors Compétitions (Coupe et championnat), toutes les rencontres de championnat sont annulées et les points retirés.

Le match N° 24053609 : BOLLENE RC / MONTEUX du 23/01 se jouera au stade Bacconnier à 13H00.

Le match N° 24046201 : GORDES / OPPEDE du 30/01 se jouera à 12h30 (lever Coupe).

Tous les matchs concernant **PAYS APT 2** (Poule E) se joueront à 15h00.

Le match N° 24045838 LES VIGNERES / PERTUIS USR du 30/01 se jouera à 13H00.

## FEUILLE DE MATCH NON PARVENUES

D3 : N° 24019106 : CAVAILLON / GOULT du 07/11

D4 : N° 24045243 : TRAVAILLAN / SAHUNE du 10/10

D4 : N° 24045436 : VIOLES / SAINT SATURNIN du 07/11

D4 : N° 24045414 : GRES D'ORANGE / TRAVAILLAN du 14/11

D4 : N° 24045976 : PAYS D'APT / EYGALIERES du 19/12

D4 : N° 24046120 : GRAVESON / AVIGNON AC du 19/12

Feuilles à transmettre avant le **31 Janvier** sous **peine d'amende et match perdu au club recevant** après transmission à la CSR.